

# ECOLE DU SHAPE : des mesures pour la préfète

► La ministre fait le point sur l'enquête officielle visant la préfète

► Suite et sans doute pas fin de la polémique qui égratigne l'école internationale du SHAPE. L'enquête officielle qui visait la préfète s'est récemment achevée. Interrogée par le député François Desquesnes (CDH), la ministre de l'éducation Marie-Martine Schyns (CDH) en tire désormais les conclusions. "La fin de l'année scolaire s'est déroulée dans un climat tendu. L'enquête de l'inspection a néanmoins pu être menée à bien. Elle a mis en évidence des manquements importants dans le chef de la préfète."

Dans un premier temps, le ministère de l'éducation souhaite réagir à ces manquements en prenant des mesures d'accompagnement pour la préfète. Celles-ci viennent de débiter. "Il s'agit d'une intervention des équipes mobiles de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Cela consiste à proposer aux enseignants demandeurs un espace d'écoute individuelle au cours duquel ils pourront faire part de leurs émo-

tions et à accompagner la préfète dans ses tentatives d'aboutir à un équilibre de travail tant au niveau des objectifs poursuivis qu'au niveau relationnel."

La seconde mesure d'accompagnement est la mise en place d'un coaching en management de la préfète. "L'objectif est de la soutenir en lui donnant des conseils adaptés en termes de gestion afin d'être plus en phase avec le contexte dans lequel évolue l'école [...]. Enfin, à la suite d'un rapport de l'administration, nous mettons en place une mission de vérification comptable. Nous voulons nous assurer que la gestion de la préfète est en tout point en accord avec la réglementation."

Concernant la phase disciplinaire du dossier, Marie-Martine Schyns évoque une situation très complexe. "La préfète est en opposition forte avec sa hiérarchie (la FWB) au point d'avoir enclenché

une procédure pour harcèlement. Mais dans un même temps, un membre du personnel a dénoncé de tels faits contre la préfète à titre individuel et plusieurs enseignants, cette fois de manière collective, l'ont également fait. [...] Le SHAPE connaît lui aussi des difficultés dans ses relations avec la préfète et n'adhère pas à certaines de ses décisions ou à son management."

**LA MINISTRE** souhaite donc réagir avec mesure, en respectant le droit et en tenant compte d'un contexte social extrêmement tendu. "Sachez que je prendrai toutes les mesures adéquates et juridiquement adaptées pour préserver à la fois les intérêts et l'image de la Communauté française, le fonctionnement de l'établissement ainsi que le bien-être des membres du personnel et des enfants", a-t-elle conclu.

Contacté, l'avocat de la préfète n'a pas souhaité réagir pour le moment.

S. Ha.